

À L'ARRÊT, JE COUPE LE MOTEUR!

Pour la santé de nos enfants, pour l'environnement, par respect.

Le saviez-vous?

Laisser tourner le moteur d'un véhicule immobilisé est une mauvaise habitude, car elle est :

POLLUANTE

Laisser tourner le moteur de toutes les voitures canadiennes trois minutes par jour pendant un an rejette 1,4 million de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, soit l'équivalent de la production de CO₂ de 320 000 voitures en circulation pendant une année.

ILLÉGALE

Laisser tourner le moteur plus de trois minutes est interdit sur le territoire de la ville de Québec depuis 2009.

DANGEREUSE

Laisser tourner le moteur produit des émissions nocives, notamment des particules fines, du monoxyde de carbone (CO) et de l'oxyde d'azote (NO_x), qui peuvent causer de graves problèmes respiratoires chez les enfants.

DISPENDIEUSE

Laisser tourner le moteur est mauvais pour votre véhicule, en plus de dépenser de l'essence et de l'user. Il est plus économique d'éteindre votre moteur lors d'arrêts de plus de 60 secondes et de le redémarrer par la suite.



Tous les jours, nos enfants respirent à pleins poumons les gaz d'échappement de nos véhicules.

MOUVEMENT

ACTES

CSQ
Centrale des syndicats
du Québec